

Aux champs

Autor(en): **Rouget, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 71

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

met d'une haute montagne. Il était à cheval vis-à-vis de moi, de sorte qu'il m'était bien facile d'observer tous ses mouvements; l'horizon devint tout à coup rouge, une odeur méphitique sulfureuse se faisait sentir. Il demande la carte géographique qu'il déploie, et après avoir jeté un coup d'œil; dit: « C'est Ebersberg en flammes, mon fou de Claparède qui en fait des siennes! vite colonel, au secours, tâchez d'être là dans une heure ». On nous lance au pas de course, et bientôt nous arrivions dans le faubourg.

L'incendie faisait des progrès rapides, les portes en fer de la ville fermées, un bataillon du 24^e d'infanterie légère, ne pouvant ni avancer ni reculer, y avait été grillé en entier; on voyait les corps des carabiniers réduits à la longueur du bras.

Comme de coutume, j'étais en souci pour notre subsistance incertaine; me trouvant devant un toit à porcs, un grognement semble m'inviter, j'ouvre et vois une bête de grosse stature que je me hâte d'abattre à l'aide de la bayonnette, non sans peine. J'en détache une cuisse que je fais cuire aussitôt; j'en régalaï notre capitaine, les lieutenants, sous-lieutenant et le sergent-major surtout, à qui cette marque d'attention de ma part, fit grand plaisir.

À Wels, bourgade où à peine entré, toujours à la recherche de vivres, M. Roux de Châlons sergent fourrier de la compagnie me prévint que le lieu était au pillage pendant deux heures, pour punir ses habitants révoltés. Entré dans une maison où était une boutique de mercerie, ayant visité partout sans rien trouver, j'ouvre des tiroirs renfermant des papiers que je crus sans importance. Je me trompais, c'étaient des valeurs que je ne connaissais pas; je n'emportai que quelques ciseaux, peignes, couteaux dont je fis bon usage par la suite, comme on le verra.

Nous sommes maintenant dans la basse Autriche à Melk, ville qui a une abbaye en renom pour ses vins du cru. Les caves entourent l'enceinte et sont abondamment pourvues. L'Empereur donna l'ordre d'en livrer un litre par homme, ce qui eut lieu.

Entrés le soir dans St Pölten par un temps affreux, passant seul dans la rue, j'entends une conversation d'un rez-de-chaussée où j'entre; des soldats étaient attablés et en train de vider une bouteille, je leur dis sans les déranger, de me donner un peu de chandelle, que j'obtins de suite, car ils avaient fini; elle me sert dans mes perquisitions, sans résultat; je descends à la cave, et là je sens mes pieds porter sur une planche que je soulève; elle couvrait une fosse remplie d'assez grande quantité de légumes de toute espèce. Comment faire pour les emporter? des choux, des raves, des carottes.... Je me souvins d'avoir vu dans l'une des chambres du haut, une paire de rideaux de lit, j'y monte et les détache; ils étaient de cramoisi neuf. C'aurait été dommage dans toute autre occasion, mais nécessité n'a pas de loi! Je retourne à mon butin, je pose un rideau à terre, y place tout ce qu'il m'est possible de porter, note les deux bouts, en les joignant ensemble, laissant une ouverture assez large pour pouvoir y passer la tête, j'essaie de soulever mon fardeau, et par un effort léger, quoique la charge ait été comparable à celle d'un fort baudet, je m'en vais rejoindre le camp près d'une demi-lieue de là, guidé par les tambours qui battaient la marche de nuit. J'arrive enfin comblé des bénédictions de tous, car sans ma prévision on se serait couché sans souper.

Pour en finir sur cet article, je citerai encore cet épisode.

Un jour de mes exploits, allant à l'aventure, je m'arrête à une ferme, où entré dans une chambre toute démeublée, j'y vis des pauvres femmes assises près d'une mauvaise table, avec

leurs petits enfants sur leurs genoux, leur donnant du lait sans pain. Je me retirai; j'étais déjà à quelques pas lorsqu'un paysan m'appelle pour me dire dans son idiome que je comprenais, qu'il existait un veau à l'écurie, qu'il se chargeait de me livrer, dont la porte était bouchée par des bottes de paille qu'il se dépêchait d'ôter. Je pris ce veau: quand il fut las de marcher, je le portai sur mes épaules, il nous fut encore de ressource.

L'on voyait au loin des processions: on distinguait les dignes prêtres, les bannières, les fidèles récitant les litanies des saints. Mon cœur était navré de la détresse de ces pauvres gens!

J'avais la manie de poser mon fusil en dehors des habitations, et en le reprenant, j'en trouvais un autre; une fois je découvris le mien entre les mains d'un caporal du 67^e qui formait la brigade avec nous. Mon sergent-major prévenu, m'accompagna pour me le faire restituer.

Mon frère, ainsi que le jeune Vermesse, accablés de fatigue, restèrent dans des baraques: nous approchions de la capitale de l'Autriche.

(A suivre.)

Aux champs

Hersages

L'opération du hersage a dans une culture beaucoup d'importance. Elle paraît cependant secondaire, mais là encore il ne faut pas se fier aux apparences. Le but du hersage est complexe: non seulement il est fait pour ameublir la surface des terres labourées, mais aussi pour extirper certaines plantes vivaces, pour recouvrir de terre les graines de semence, pour faciliter le tallement des céréales, etc.

Dans la petite culture on n'emploie guère que les herses à un seul animal. Dans la grande, on attelle parfois deux animaux à la herse, spécialement construite et dont le rôle consiste surtout à émietter et briser les mottes qu'on voit à la surface des sols argileux ou calcaires, à niveler ou égaliser des champs mal labourés, ou enfin à recouvrir de terre de grosses semences telles que celles de blé, d'avoine, de pois gris, de vesces, etc.

Le nombre des hersages et la façon de faire ces hersages varient un peu avec la nature des champs ou avec leur état, comme avec le but principal du hersage donné. Généralement on n'en fait pas moins de deux.

Il ne faut pas croire que, pour qu'un hersage soit bon, il suffit de passer la herse sur le champ, au hasard, et au petit bonheur, selon l'expression courante. Non, la pratique demande au contraire une attention soutenue. C'est ainsi que, lorsque le champ sera beaucoup plus long que large, on devra faire le premier hersage dans le sens de la longueur de la pièce de terre; le second sera fait alors dans le sens de la largeur, c'est-à-dire transversalement au premier.

Si l'on a à choisir une herse, il faudra toujours en prendre une dont les dents sont un peu inclinées relativement à la charpente de bois qui les soutient. Cette disposition a, en effet, un avantage que l'on va comprendre. Parfois il peut arriver que l'on ait intérêt à herser légèrement; d'autres fois, au contraire, il vaut mieux un hersage très énergique. Avec cette sorte d'instrument on peut très bien faire les

deux. En effet, pour un hersage superficiel on tournera la herse de façon que l'inclinaison des dents soit contraire à la direction, c'est-à-dire que les pointes soient tournées du côté opposé, et on herse alors en *décrochant*.

La disposition contraire provoque un effet entièrement opposé. Les dents en avant font que l'opération est beaucoup plus énergique; on herse alors en *accrochant*.

Il arrive que sur certaines terres argilo-calcaires ou argileuses, la herse, si elle est trop légère, danse et sautille derrière les animaux qui la traînent, et dans ce cas elle remplit très mal le rôle auquel elle est destinée. Pour remédier un peu à cet inconvénient on allonge les traits qui attachent la herse aux animaux puis on place à la portée postérieure de la herse quelques grosses pierres.

Lorsque les hersages ont pour but d'enlever les mauvaises herbes ou racines qui rampent à la surface du champ, il faut que le conducteur se tienne derrière l'instrument et qu'il saisisse une corde attachée à un de ses angles. Les racines et les herbes ne tardent pas en effet à s'amasser entre les dents et alors l'instrument ne peut plus bien fonctionner, glisse en quelque sorte sur le sol où, pour employer une expression usuelle, *bourre*.

Il est certains terrains qui sont fort difficiles à herser. Ainsi, par exemple, de petites planches ou de petits champs convexes comme on en voit parfois ne pourront jamais être bien hersés avec une herse plane. Il en faut deux, accouplées, qui peuvent se pencher d'un côté et de l'autre. Mieux encore, il faudrait avoir, pour bien réussir cette opération, un herse courbe.

Quand un terrain à herser est fortement incliné, l'opération devient encore difficile. On est obligé de herser perpendiculairement à la pente et non dans le sens de la longueur du champ. En ce cas encore faut-il maintenir la herse au moyen d'une solide corde pour qu'elle ne glisse pas de côté et d'autre.

Autant que possible on ne hersera pas une terre humide. Si la terre est détrempée il faut alors, de toute nécessité, s'abstenir de herser. Si l'on sait bien se servir de la herse, on arrivera toujours à bien entretenir sa terre, quelque sécheresse qu'elle soit exposée à supporter.

Répetons que généralement il ne faut pas avoir peur de herser dans tous sens. On formera ainsi une *miette* à la surface du sol, miette qui sera précieuse, empêchant la trop rapide évaporation de l'humidité du sous-sol.

Le *rehersage* ne se fait guère que sur les céréales en terre forte. On doit l'éviter dans les terres légères. Mais dans les premières, pour les céréales, il a l'avantage de provoquer une végétation beaucoup plus vigoureuse. Pour le blé et l'avoine, si la terre est solide, on peut prendre la herse à dents de fer; pour l'orge il faudra se contenter de celle à dents de bois.

C'est avec profit qu'on fera souvent au printemps un hersage sur les prairies naturelles, surtout lorsque l'hiver aura été doux et pluvieux. Ce temps en effet favorise la végétation des mousses qui seront détruites en grande partie par un hersage énergique. De plus, la végétation de la bonne herbe n'en sera que favorisée.

Comme règle générale, en résumé on peut

donner celle-ci : Les terres argileuses compactes ont besoin de plus de hersages que les autres sablonneuses et perméables ; en revanche, les hersages ne peuvent être faits pour ces terres en tout temps comme pour les autres.

Paul ROUGET.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 69 du *Pays du Dimanche* :

268. ENIGME.

On prend souvent la *poste*, quand on veut avoir un *poste*.

269. DOUBLE ACROSTICHE.

C R A C
O H I O
L O I R
O B I F
M E R E
B O O N

270. SURPRISE.

L V L L I

$$50 + 5 + 50 + 50 + 1 = 156$$

271. MOTS EN CROIX.

P
I
F U S I L
T
O
L
E
T

Ont envoyé des *Solutions complètes* MM. Les Ermites de la Suze à St Imier ; Eureka à Courrendlin ; Diogène à Fribourg.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Une chauve-souris et un escargot ont cherché et ils ont trouvé à Bâle-Campagne ; A. Demaison à Einsiedeln ; Un Vadais à Lausanne ; Un pèlerin qui espère aller à Lourdes à Porrentruy ; Un homme de lettres à Delémont ; Un collégien à Porrentruy ; Les trois suisses à Cornol.

276. ENIGME.

Je suis l'affaire d'un instant,
Rien qu'un mot souvent ou qu'un geste ;
Mais quelquefois un sentiment
Dans ma forme se manifeste.
J'engage peu, mais cependant
Me refuser grandement blesse,
Ne fût-ce que par politesse.
On me prodigue à tout venant,
Puis je suis encore un office
Ne durant qu'un quart d'heure ou deux.
Le prêtre qui préside à ce saint exercice
En terminant bénit les fidèles pieux
Au nom du Dieu qui fit la terre et les cieux.
Enfin je suis l'unique nécessaire.
Oui, pour l'obtenir, oui Christ a tout coûté,
Un bien qui n'est pas éphémère,
Un jour dont la durée entière
Est celle de l'éternité !

277. RÉBUS GRAPHIQUE.

H T ac ré P P P P P P P P P P ié ié
P P P P P P P P

278. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront, par leurs initiales, un Proverbe de trois mots :

Regu. — Coutume. — Gravure. — Sommeiller. — Fau. Épée. Foudre. Péril. — Langue. — Rien. — Air.

279. MOT EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

X X X X X X X X	1.	Substance animale.
X X X X X X X	2.	Principe républicain.
X X X X X X	3.	Ville indienne.
X X X X X	4.	Poisson.
X X X X	5.	Contraire de pousse.
X X X	6.	Fin de la messe.
X X	7.	Négation.
X	8.	Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 23 mai 1899.

LETTRE PATOISE

Das le Crîtat.

Mai bouenne aimie Louisa.

I crayô qu'i te velô vouère an lai foire de Pouerintru : i ai bin ravouetié aiprè toi, taint i aivo fâte de te recontai in pô mes affaires ; ai peu, i voeyô chutot te recommandai de te méfia des véyes bouêbes : ai ne vavant tu ran di tôt, ai sont oncoué pu croueyes que les djuènes que ne vavant pouetchaint peu grand tchose.

Te te raipeule bin qu'en lai foire péssaie, i t'aivô dit qu'i comptô chu in véye bouêbe que thieuraie enne fanne pai chû le *Pays di duë-moine* : i yi aivô écrit enne lattrre bin d'aïdroit, laivou i ne botô ran de fôë, tot cment lu, chu lai sine ; eh bin ! ai ne m'é pièpe réponju... Mais mitenaint, i le veu léchié fure... ai peu, pou te bin motrai le pô qu'ai sont tu, i te veu dire ço qu'aï arrivai an in bouêbe de ci deveint, ai y é dou ans. Ai l'avaie fait lai couéniéchaince d'enne baichatte de lai velle... oncoué des âtres que se recrayant, pouêche que elles saint s'enfairinaie et se molaie lai fidiure !

C'a peut-être bin pou çôli qu'ai n'ouégeait l'allai demaindai en ses poiants : mais voili qu'ai se raivaisé qu'el aivait in poirrain que pouerrait bin faire sa commission. El allé le travai, et le poirrain qu'étaie in véye bouêbe, rêtche, se fesé bin bé, ai peu s'en vait eu lai velle pai in bé duëmoine. I me pense prou qu'ai dié an ste belle qu'el aivait des sous. chi bin qu'an le feson demouérai pousopai, et qu'an l'inviton oncoué pou le duëmoine aiprés. Voili mon pouère aimoèreux qu'attendai tote lai semaine chu son poirrain, que nerevenié pu côte lu... A bout dé thynze djoués ; el allé de nové le retrovai pou saivoi c'ment étaie allai son affaire, mais ci véye malaipris de véye bouêbe le renvié en yi diaint : « e'le te ne veut pu, ç'a moi qu'elle aime le meü, ai peu nos se mairian dains ché semaines ! »

Te vois cment an les peu craire et s'y fiaie, an tot ces véyes célibitaires ! ! !

Mais pou fini, ai me fât te dire qu'ai faint in tot crouëye ménaidge, ai peu que lai djuène fanne s'a dje repenti bin des fois de ne pe aivo pris l'âtre.

Enne baichatté qu'a bin contente de demoueraie cment elle ai.

Publications officielles.

Convocations d'assemblée.

Alle. — Le 14, à 12 1/2 h., pour passer les comptes, nommer les représentants de Alle dans la commission de santé.

Les Bois. (2^e section). — Le 14, à 2 h., au Cerneu-Godat, pour voter le budget, fixer le prix des encrannes et nommer une commission.

Miécourt. — Le 14, à midi, pour passer les comptes et nommer un inspecteur des denrées alimentaires.

Courrendlin. — Assemblée bourgeoise le 14, à 12 1/2 h., pour s'occuper d'un chemin et de demandes d'achat de terrains.

Rocourt. — Le 14 mai, à midi, pour passer les comptes et nommer un représentant dans la commission de santé.

Saignelégier. — Jeudi 18, à 9 h., pour passer les comptes, voter le budget, statuer sur des demandes de terrain, ratifier une modification à la convention avec Montfaucon.

Çà et là

Réclamation non accueillie. A propos de formalités et de rigorisme administratif, on nous en raconte « une bien bonne ».

Un monsieur, en chemin de fer, avait égaré un veau. Perdre un veau, c'est plus difficile que de perdre une canne. Il faut croire pourtant que cela arrive. On perd un peu de tout en chemin de fer.

Le propriétaire du veau, s'étant avisé après coup de sa distraction, adressa une réclamation à la Compagnie, et attendit.

Six mois se passèrent. Pas de nouvelles. Le monsieur se rendit alors en personne à la Compagnie et réclama de nouveau son veau. L'employé compulsa un registre...

A la fin, il répond au monsieur :

— Nous n'avons qu'un bœuf parmi les objets égarés !

C'était bien le veau du monsieur, qui, en l'espace de six mois, avait atteint l'âge adulte. Le monsieur en fit la remarque.

— C'est possible, lui répondit l'employé ; mais je ne peux pas vous remettre un bœuf quand vous réclamez un veau !

L'argument était frappant. Malgré tout, le monsieur n'en a pas été frappé, et l'on va aller en justice.

* * *

Guillobard, invité à déjeuner chez un ami, aperçoit sur la table un civet appétissant.

Alors, aimable, humant le fumet du plat :

— Vous me gâtez... Toujours des « chatteries » !

Cote de l'argent

du 10 mai 1899

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110 le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.